

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Labarthe-sur-Lèze (31860)

Réponses de Stéphane Chadourne, au nom de la liste « Vivons Labarthe ensemble »

— le 09/03/2020 à 17:09 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Nous aurons besoin de toutes les énergies, les bonnes volontés et les ressources disponibles pour réaménager les "trottoirs cyclables" de l'actuelle municipalité pour les transformer en véritable réseau cyclable digne de ce nom.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Si les citoyens répondent à notre appel nous pourrions avancer très vite.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Cette prérogative est dévolue au Muretain Agglo mais nous appuierons avec toute notre énergie pour faire avancer ce dossier.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Au fur et à mesure des aménagements urbains et des travaux de voirie.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Hélas une telle mesure ne dépend pas des prérogatives de la commune sur les routes départementales et nationales traversant le territoire de la commune. Mais à titre personnel je suis prêt à défendre de toutes mes forces cette mesure.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Déjà mettre aux normes ceux existants et rattraper le retard au plus vite.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Comme toutes les actions qui iront vers une réappropriation de l'espace public par les piétons et les vélos.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Savoir rouler à vélo et inciter à l'utilisation du vélo.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Je suis le seul des quatre candidats à me rendre quotidiennement à vélo sur mon lieu de travail.

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pédagogie et répression oui, mais pédagogie avant tout.

Commentaires généraux

Notre ambition est de passer d'une action vitrine "cache-sexe" (peinture de vélos sur les trottoirs, effets d'annonce sans suivis, pas de stationnement vélos, ...) à une véritable politique de reprise de l'espace public par les piétons et les vélos en limitant celle de la voiture.